

**MESSAGE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE A L'OCCASION DES
11èmes ETATS GENERAUX DES « ELUS LOCAUX CONTRE LE SIDA »**

Paris, le Samedi 25 novembre 2006

Monsieur le Président du Sénat,

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Monsieur le Président, Cher Jean-Luc ROMERO,

Mesdames et Messieurs les Elus,

Chers Amis,

Je suis particulièrement heureux de m'associer, cette année encore, aux Etats Généraux des Elus Locaux Contre le Sida et de saluer votre mobilisation à l'approche de la Journée Mondiale contre cette maladie. Je veux vous redire mon admiration devant le combat que vous menez et ma reconnaissance pour l'implication des élus aux côtés des personnes malades.

Votre action pour la dignité et les droits des malades est déterminante. Elle est d'autant plus nécessaire que nous n'en avons pas fini avec le SIDA. L'enjeu, c'est de combattre la banalisation de la maladie. Cela passe par une intensification de la prévention, notamment en direction des personnes homosexuelles. Des campagnes de prévention spécifiques doivent être menées. Et elles doivent l'être là où c'est utile. Je pense notamment aux sites Internet ou aux lieux de rencontre. Cela se passe aussi par un meilleur accès à la protection. Vous le savez, j'ai souhaité que des préservatifs à vingt centimes d'euros soient disponibles le plus largement possible. Ils le sont désormais dans de nouveaux réseaux de distribution, plus proches et plus accessibles. Aux pharmacies, s'ajoutent ainsi les points de presse et les buralistes.

Au-delà de la prévention et des indispensables efforts de recherche, grâce auxquels nous parviendrons à la mise au point d'un vaccin, ultime victoire sur la maladie, nous devons également poursuivre et amplifier nos efforts en matière de dépistage, de soins, et d'accompagnement.

L'an dernier, les dépistages ont augmenté de 8%. Je salue le travail de tous, associations de terrain et professionnels, sans qui ces résultats n'auraient pas été possibles. Mais trop de patients découvrent encore leur séropositivité tardivement. Je souhaite que le Gouvernement fasse du renforcement du dépistage une priorité de son action, en étroite collaboration avec tous les acteurs concernés.

En termes d'organisation des soins, des COREVIH (Coordination Régionale de lutte contre le Virus de l'Immunodéficience Humaine) vont maintenant pouvoir se mettre en place. Réunir l'ensemble des acteurs pour améliorer les organisations locales et régionales de soins et de prévention est une avancée importante, qu'il convient de saluer. Je ne doute pas de la mobilisation de tous pour prendre la mise en œuvre rapide de cette coordination que je souhaite exemplaire.

Nous devons également en finir avec les discriminations dont sont encore victimes, par méconnaissance ou intolérance, les malades atteints du SIDA. Vous connaissez mon attachement à la lutte contre toutes les formes de discriminations. C'est la mission de la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité. C'est aussi tout le sens de

la Convention « s'Assurer et Emprunter avec un Risque Aggravé de Santé » (AERAS) signée par le Gouvernement l'été dernier à la suite d'une négociation menée avec les associations de malades, les associations de consommateurs, et les fédérations professionnelles des secteurs de la banque et de l'assurance. Son ambition est de faciliter aux personnes malades l'accès à l'emprunt immobilier et au crédit à la consommation. J'ai souhaité que les avancées de cette convention soient consacrées par la loi, et qu'elles soient rendues irréversibles. Présenté au dernier Conseil des Ministres, le projet sera examiné par le Parlement dans les toutes prochaines semaines.

Ce combat contre les discriminations, c'est aussi le vôtre. Je connais votre engagement pour les droits des personnes séropositives, et notamment pour leur liberté de circulation et de voyage, alors même que l'accès à certains pays leur est encore très difficile, ce qui est inacceptable. L'égalité des droits des personnes malades est une question de dignité humaine. Et je veux vous redire ici combien la France est déterminée à agir dans tous les domaines pour apporter sa solidarité à ceux qui sont touchés par le virus.

Enfin, vous avez, notre pays s'est fortement engagé pour promouvoir une prise en charge globale et un accès aux traitements pour tous. Nous avons soutenu la création du Fonds mondial, premier instrument multilatéral de financement de la prévention et du traitement du SIDA, de la tuberculose et du paludisme. Avec 300 millions d'euros en 2007, la France en est le deuxième contributeur.

Mais l'augmentation des ressources d'aide publique au développement ne suffira pas. C'est pourquoi j'ai souhaité la mise en place d'une contribution de solidarité sur les billets d'avion : effective depuis le 1^{er} juillet dernier, l'essentiel de son produit sera affecté à UNITAID, la Facilité internationale d'achat de médicaments, qui vient d'être mise en place au niveau international, et dont une grande partie de l'activité sera consacrée à la lutte contre le SIDA. Il s'agit de permettre qu'à la mobilisation de l'économie réponde une mondialisation de la solidarité internationale.

Mesdames, Messieurs,

Grâce aux avancées thérapeutiques, et surtout à la prévention, des vies ont été épargnées. Mais nous ne pouvons pas relâcher nos efforts. La lutte contre le SIDA nécessite plus que jamais l'engagement de tous. Dans ce combat, vous me trouverez toujours à vos côtés. Je vous remercie.

Jacques CHIRAC